

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement primaire
de Prilly, Romanel-sur-Lausanne-sur-Lausanne et Jouxkens-Mézery**

10 mars 2022 à 20h00

Aula, Collège de l'Union à Prilly

Parents : Crettol Wavre Séverine (Prilly), Fernandez Sylvain (Prilly), Junod Karine (Romanel-sur-Lausanne)

Professionnels de l'école : Armand Jean-François (directeur), Perreaud Caroline (enseignante 6P Jouxkens-Mézery), Toscano Maïté (enseignante 3-4P Prilly)

Organisations : Genier Nicole (Parents Info Prilly), Gonthier Véronique (accueil parascolaire, Romanel-sur-Lausanne), Häller Laurent (chef service de l'enfance & répondant AJENOL), Mubiayi Benjamin (apé-JM)

Autorités politiques : Joly Rebecca (vice-présidente), Schöni Nathalie (présidente)

Excusés : Delavy Mathieu (membre parent Prilly), Serra Charlotte (membre parent Prilly), Mancini Luigi (conseiller municipal Romanel-sur-Lausanne)

Ordre du jour

1. Adoption du PV de la séance du 15 décembre 2021
2. Informations des représentants de l'école
3. Informations des représentants des parents d'élèves
4. Informations des représentants de la société civile
5. Informations des représentants des autorités communales
6. Divers et propositions individuelles
7. Date et lieu de la prochaine séance

1. Adoption du PV de la séance du 15 décembre 2021

Mme Schöni apportera une légère modification au PV à la demande de *Mme Toscano*. Le PV sera mis sur le site Internet de l'établissement.

2. Informations des représentants de l'école

Mme Toscano se demande où on en est avec la gestion du canapé forestier (bois de feu et copeaux).

Mme Schöni répond que c'est la voirie de Jouxkens-Mézery qui s'en occupe. Elle a relevé que les copeaux glissent parce que le site est sur un terrain en pente. Un questionnement pour changer d'emplacement est en cours. *Mme Toscano* précise que, contrairement aux 5-6P, les 1-4P préféreraient avoir un terrain plus plat. Le désavantage avec un terrain plus plat est que ce serait plus confortable et que d'autres personnes risqueraient de le squatter.

M. Häller précise que ce n'est pas un squat, mais une action autorisée destinée au scolaire et parascolaire. Il ajoute qu'il préférerait que les enfants fassent des explorations dans la forêt plutôt que de faire du feu.

Au contraire, *Mme Toscano* dit que les enfants prennent beaucoup de plaisir à faire du feu, cuire des cervelas, marshmallows entre autres.

Mme Toscano reçoit le OK à *Mme Schöni* de lui faire suivre les besoins en bois de feu par email.

Mme Toscano énumère plusieurs problèmes rencontrés au sein de son école. Tout d'abord, elle communique le manque de place dans les vestiaires. On lui répond qu'il faudrait contacter le concierge et voir en fonction du budget ce qui pourrait être fait, comme commander des crochets, par exemple. Ensuite, elle révèle que certains peignent les hauts des plafonds et pour cela, il faudrait également s'adresser au concierge. Elle ajoute encore qu'il manque des tapis de gym de taille moyenne (vol de tapis). Finalement, certains parents lui ont fait remarquer qu'aux alentours de l'école (comme au collège Centre), des voitures sont parkées n'importe où et n'importe comment.

M. Häller dit qu'il faudrait envisager d'installer des barrières pour empêcher ce genre de situation. Cependant, cela pourrait être dangereux et causer des accidents.

M. Armand, à son tour, dit qu'il faudrait sanctionner ces actions.

Concernant les travaux à Mont-Goulin, il va s'y rendre pour y voir plus clair. En ce qui concerne le collège Centre, il n'est pas possible d'agir actuellement puisqu'en attente du budget.

M. Armand aborde le sujet des fêtes. Tous les établissements feront une activité différente pendant une journée festive spécifique qui sera également dédiée à la création de costumes, masques ou instruments. Pour Prilly, la date est fixée au 8 avril.

Mme Perreaud précise qu'à Jouxens-Mézery, une autre date que le 8 avril est prévue. Les classes du collège partiront faire une marche et un pique-nique. A côté de cela, des costumes et accessoires seront créés.

M. Armand informe que les élèves de Romanel-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery participeront également à la fête de l'abbaye le samedi 11 juin. Un courrier sera adressé aux parents à ce propos. Comme le thème est le « Carnaval », les costumes qui auront été produits lors de la journée festive pourront être utilisés pour le cortège. Il communique les montants attribués : CHF 80.- par classe pour Prilly et CHF 7.- par élève pour Romanel-sur-Lausanne. En ce qui concerne Jouxens-Mézery, il faudrait se renseigner auprès de l'Abbaye.

La fête des écoles de Prilly aura lieu le 24 juin. *Mme Toscano* explique qu'il y aura des activités organisées après le cortège, les élèves recevront des bons pour un repas et des tours de manèges. Les jeux seront plutôt réservés aux 3-6P, alors que des spectacles seront organisés à un autre moment pour les plus jeunes.

Mme Joly prévient que cette année les activités risquent d'être moins conséquentes que les années précédentes en raison du court délai à disposition pour les organiser.

M. Armand informe que la seconde moitié de journée de congé octroyée sera l'après-midi du vendredi 1^{er} juillet, dernier jour d'école. Il ajoute que le vendredi matin une permanence a été mise sur pied pour les élèves.

Mme Wavre exprime le fait qu'il n'est pas pratique de trouver un endroit où ses enfants pourront être gardés cet après-midi-là, puisque l'APEMS sera fermée.

M. Häller confie que c'est un problème d'ouvrir l'APEMS cette semaine-là, puisque seulement 3 enfants s'y rendent en moyenne. Ce serait alors une bonne idée de trouver une structure pour des plus jeunes, par exemple. Il insiste sur le fait qu'il faut beaucoup d'organisation et d'efforts pour ouvrir une structure, surtout lorsqu'il y a si peu de monde.

M. Häller a mené une enquête sur le besoin de créer une structure pour garder les enfants et il y a eu environ 100 demandes. Ceci explique la création du réseau Agenol pour les plus grands et les plus petits. Cependant, il précise que c'est une demande qui reste faible car, par exemple, à Jolimont il n'y a qu'un enfant inscrit. Le mercredi après-midi, sur tous les APEMS il n'y en a qu'un qui reste ouvert. Les APEMS sont également fermés pendant les vacances parce que s'ils étaient ouverts à plein temps, le coût serait trop élevé. Il ajoute qu'ouvrir les structures une heure de plus par jour, par exemple de 18h30 à 19h30 ferait augmenter considérablement le budget.

3. Informations des représentants des parents d'élèves

Mme Junod et *Mme Wavre* annoncent qu'elles ont rencontré deux personnes de l'HEP et de l'APE-Vaud pour prévoir l'organisation de l'assemblée de parents, qui aura lieu à la prochaine rentrée scolaire (soit avant les vacances d'octobre ou juste après), dans le but de rencontrer les autres parents. L'objectif est de faire un résumé de cette rencontre pour la communiquer en séance de CEt.

Elles communiquent ne pas vouloir faire cela dans le cadre scolaire et estiment le nombre de personnes à 50.

Elles demandent si un budget est octroyé pour ce genre de soirée.

Mme Schöni répond que le budget se monte à environ CHF 300.- et peut être utilisé pour organiser un apéro à la fin de la soirée.

Mme Junod ajoute qu'elles avaient pensé organiser la réunion à Castelmont, mais à cause des normes de protection incendie, ceci est difficilement envisageable.

Afin d'organiser cela, la meilleure solution serait de s'adresser au secrétariat des services et domaines. En ce qui concerne la publicité et l'impression des flyers, la commune peut les prendre en charge. Le directeur pourrait transmettre ces flyers aux parents par l'intermédiaire des agendas de l'école. *Mme Schöni* ajoute que l'APE-JM pourrait faire un peu de pub également.

Mme Junod et *Mme Wavre* ont créé l'adresse email suivante : cet_parents.prj@gmail.com comme plateforme d'échange. Celle-ci sera indiquée sur le site Internet de l'établissement.

A l'occasion des rentrées scolaires, il sera distribué des flyers où cette adresse email apparaîtra. Toutes propositions des parents seront les bienvenues.

Mme Wavre rebondit sur les problèmes de circulation déjà énoncés la dernière fois.

Selon *Mme Joly*, d'importants travaux sont prévus sur la route près du giratoire. On ne peut donc pas agir pour l'instant.

Mme Junod tenait à remercier l'école et la commune d'avoir rendu les camps de ski possibles.

M. Armand indique que le camp de Romanel-sur-Lausanne a été annulé (interdiction en janvier), mais des sorties sont prévues en remplacement. A Prilly, les classes de 1-2P partiront en camp durant 3 jours, soit du lundi au mercredi. En ce qui concerne les enfantines, cela reste à discuter.

4. Informations des représentants de la société civile

Mme Gonthier remercie les enseignants de faire en sorte que les fêtes aient lieu. Elle indique que le canapé forestier actuel est trop éloigné pour Romanel-sur-Lausanne. C'est pourquoi, avec l'aide du garde forestier, un autre endroit a été trouvé à Jouxens-Mézery pour mettre sur pied un nouveau canapé forestier. Elle ajoute que c'est Romanel-sur-Lausanne qui gèrera ce site. Toutefois, une convention doit être mise en place avec la commune de Jouxens-Mézery. Cet endroit jouxte le chemin actuellement en construction permettant aux habitants du Lussex d'accéder plus facilement à la gare de Romanel-sur-Lausanne.

Elle rappelle que Romanel-sur-Lausanne possède peu de forêt. Elle cite l'exemple du lieu nommé « Le trou de la sorcière » où les enfants de Romanel-sur-Lausanne se sont rendus pour décorer les lieux avec du bois et autres matériaux, mais où tout a dû être défait.

Le village de Romanel-sur-Lausanne s'agrandit. Beaucoup de nouveaux habitants s'y installent et de nouveaux bâtiments doivent être construits. La question qui se pose est : y a-t-il assez de classes pour les enfants ?

M. Häller dit qu'avec la construction des nouveaux bâtiments, la liste d'attente concernant les places d'accueil est plus longue. L'UAPE est une structure pouvant accueillir entre 24 à 36 enfants. Il fait savoir que l'explosion des constructions sur les 3 communes est énorme.

Mme Joly rebondit sur la construction future d'un nouveau collège à Romanel-sur-Lausanne qui permettra d'accueillir quelques classes de Prilly temporairement pour aider à gérer le flux. Le 24 mars 2022 le conseil communal

de Romanel-sur-Lausanne devra se décider sur l'emplacement de ce collège. Si l'emplacement est accepté sans référendum (ce qui ne semble pas gagné) le collège de Romanel-sur-Lausanne devrait être terminé en 2024 ou 2025. Par ailleurs, le fait de prolonger les classes jusqu'à la 8P à Mont-Goulin a aussi été énoncé. Quant à la reconstruction des collèges à Prilly et Corminjoz, elle est estimée à 2026.

Mme Genier distribue une affiche concernant une réunion qui aura lieu le 22 mars à Castelmont (Prilly) portant sur « Le comportement difficile de mon enfant ».

Mme Schöni annonce que la commune de Jouxens-Mézery a mené une enquête portant sur l'équipement sportif en libre accès. De même, une fête de la nature sera organisée du 18 au 22 mai à Jouxens-Mézery, consistant en une balade de manière autonome dans la commune, sous forme de chasse au trésor.

En plus de cela, elle communique que les haies de Laurel autour de l'école de Jouxens-Mézery ont été arrachés et remplacés par des arbustes indigènes sur impulsion financière du canton. Elle demande qu'en cas de problème avec les enfants et/ou les habitations voisines, les enseignantes la contacte.

5. Informations des représentants des autorités communales

M. Häller parle de l'APEMS tout en précisant qu'il est content de savoir que Romanel-sur-Lausanne a pris sa décision. La confrérie à Prilly s'agrandit de 24 places. D'autre part, il y a un projet APEMS pour l'accueil les 7-8P au temple Saint-Etienne. De ce fait, il faudra avertir les 7-8P que le réfectoire fermera ses portes. Finalement, il existe une possibilité de mettre sur pied l'APEMS pour les 5-8P.

6. Divers et propositions individuelles

-

7. Date et lieu de la prochaine séance

1^{er} juin 2022 à 18h00 à Jouxens-Mézery.

La séance est levée à 21h36.

Pelayia Schorderet
Secrétaire

Prilly, le 10 mars 2022

Annexe : Tableau récapitulatif

Date	Responsable	Action	Délai	Statut
10.3.22	Schöni	Etude d'un nouvel emplacement pour le canapé forestier du bois de Cery	Rentrée scolaire 2023	En cours
10.3.22	Toscano	Annoncer au concierge les diverses problématiques relevées au collège		En cours
10.3.22	Armand	Visite état des lieux à Mt Goulin		En cours
10.3.22	Junod	Contacteur le secrétariat des services et domaines pour réserver une salle destinée à recevoir 50 personnes (assemblée parents)		En cours